

LA MEDICALE VIE-PREVOYANCE
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 50-56 rue de la Procession - 75015 PARIS

RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2009

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale, pour vous exposer la situation et l'activité de votre association, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

1) ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

a) L'Assurance Crédit

2009 se caractérise par une reprise de l'activité de l'assurance crédit qui enregistre une croissance de + 3,6% avec 11 206 affaires nouvelles pour une valeur de 4 969 106 € (+3,3%).

Le portefeuille est ainsi porté à 117 719 contrats (+1,7%) pour une valeur de 48 436 606 € (+3,9%).

b) La Prévoyance

Les Affaires Nouvelles de la branche Prévoyance ont accentué leur progression sur 2009 avec + 27,2% en nombre (5 604 contrats) et +37,5% en valeur (6 230 278 €).

Le portefeuille quant à lui connaît une croissance significative, notamment en valeur pour s'établir à 131 889 847 € (+8,5 %). Le nombre de contrats en portefeuille est de 70 528 contrats (+3,8 %).

c) Les Frais de Santé

Les frais de santé poursuivent leur bon développement. Les affaires nouvelles sont en croissance de + 23,6 % en nombre (4 627 affaires nouvelles) et de + 26,7 % en valeur (2 717 463 €). Le portefeuille totalise 47 308 (+5,4%) contrats pour une valeur de 40 956 093 € (+ 11,3%).

d) Les Résiliations

Le taux global de résiliation poursuit sa baisse pour atteindre en 2009 à 4,09%. Cette évolution confirme la remarquable stabilité du portefeuille qui s'établit à 7,52% en Crédit (7,95% en 2008), 2,90% en Prévoyance (3,10% en 2008) et 3,84% en Frais de Santé (4,13% en 2008).

e) L'Assurance Vie

Le marché de l'Epargne en 2009, se caractérise par une reprise de l'activité qui se traduit pour l'association par une croissance de 18 %. Le portefeuille s'établit à 565 M € en croissance de +15 %.

f) Synthèse du chiffre d'affaires réalisé au travers des contrats souscrits par l'association sur les 5 derniers exercices :

Le chiffre d'affaires réalisé au travers des contrats souscrits par l'Association aussi bien en Prévoyance – Frais de santé qu'en Epargne est le suivant :

En M€

	<i>Exercice 2005</i>	<i>Exercice 2006</i>	<i>Exercice 2007</i>	<i>Exercice 2008</i>	<i>Exercice 2009</i>
<i>Prévoyance – Frais de Santé – Assurance Crédit</i>	142	167 ⁽¹⁾	177	194	209
<i>Epargne - Retraite</i>	50	54,5	57,3	57,4	66,1

⁽¹⁾ y compris l'intégration du produit de l'ordre des chirurgiens pour 6,7 M€

2) RENTES D'INVALIDITE :

Concernant le risque invalidité, les provisions sur les sinistres connus sont calculées sur la base d'une part, des rentes invalidité en cours et d'autre part, des probabilités de passage en rentes d'invalidité pour les sinistres incapacité de travail en cours.

Une provision complémentaire est constituée pour les sinistres tardifs et les aggravations. Cette provision est déterminée à partir d'une étude sur la sinistralité par exercice de survenance.

En 2009, le taux technique dans le calcul des provisions a été maintenu à 2,5% comme en 2008.

A compter du 1er juillet 2009, les rentes trimestrielles servies à terme échu ont été revalorisées de 1,50%.

Détail du nombre de rentes invalidité en cours par produit :

Produit	Exercice 2005		Exercice 2006		Exercice 2007		Exercice 2008		Exercice 2009	
	Nombre	Provisions								
PLAN DE PROTECTION MEDIPRAT	4	198 756	3	127 815	3	103 523	3	77 054	1	47 631
PLAN DE PREVOYANCE PHARMACIENS	1	186 145	1	178 276	1	167 829	1	160 062	1	150 586
GROUPE INFIRMIERE N° 151	115	6 683 398	117	6 679 892	133	7 177 424	135	7 135 202	141	7 155 352
PROTECTION ACCIDENT MALADIE MEDIPRAT	122	14 720 924	120	14 233 335	123	13 922 795	124	15 229 389	116	12 619 696
PROTECTION ACCIDENT MALADIE DENTISTES	38	4 871 537	43	4 926 890	41	4 834 874	36	4 459 091	36	4 236 981
PROTECTION ACCIDENT MALADIE VETERINAIRES	10	1 311 556	10	1 421 401	10	1 452 450	8	1 209 043	8	1 063 755
ASSURANCE PREVOYANCE MEDIPRAT	56	9 859 488	71	13 539 404	87	17 421 802	102	18 831 272	125	23 649 276
ASSURANCE PREVOYANCE MEDIPRAT DENTISTES	22	5 752 637	31	6 732 928	43	9 283 898	59	12 526 898	65	13 732 912
ASSURANCE PREVOYANCE MEDIPRAT PHARMACIENS	4	942 519	4	902 648	5	985 361	5	989 010	5	811 024
ASSURANCE PREVOYANCE MEDIPRAT VETERINAIRES	8	1 439 449	11	1 891 397	12	3 357 328	11	3 270 486	11	3 131 390
ASSURANCE PREVOYANCE MEDIPRAT BIOLOGISTES	2	264 383	1	220 080	3	1 085 435	3	1 053 815	3	1 003 033
PROTECTION ACCIDENT MALADIE PHARMACIENS	3	481 020	2	369 571	2	334 886	3	304 372	1	182 606
Total	385	46 711 812	414	51 223 637	463	60 127 607	490	65 245 695	513	67 784 242

3) CONTRATS D'EPARGNE ASSURANCE VIE SOUSCRITS AUPRES DE PREDICA :

Les résultats de l'exercice 2009 ont permis de revaloriser les encours à effet du 31/12/2009 au taux de :

Produits	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009
MEDIC-EPARGNE					
Prorogation avant le 1/11/93.	3,30%	3,30%	3,40%	3,20%	2,80%
Prorogation après le 1/11/93. Logés dans l'actif général.	3,30%	3,30%	3,40%	3,20%	2,80%
MEDIC-EPARGNE 2					
Souscrit avant le 1/11/93.	3,30%	3,30%	3,40%	3,20%	2,80%
Souscrit après le 1/11/93. Logés dans l'actif général.	3,30%	3,30%	3,40%	3,20%	2,80%
Prorogation. Logés dans l'actif général.	3,30%	3,30%	3,40%	3,20%	2,80%
MEDI-RETRAITE					
Prorogation	3,40%	3,40%	3,50%	3,30%	2,90%
Souscription depuis le 01/06/95	3,40%	3,40%	3,50%	3,30%	2,90%
Souscription avant le 01/06/95 et non encore prorogée :				3,30%	2,90%
Versement programmés	4,50%	4,50%	4,50%	4,50%	4,50%
Versement libres avant le 31/12/97	4,50%	4,50%	4,50%	4,50%	4,50%
Versement libres depuis le 01/01/98	4,10%	3,40%	3,50%	3,30%	2,90%
MEDI-RESSOURCES					
Souscription avant le 15/07/97	3,75%	3,60%	3,70%	3,50%	3,10%
Souscription depuis le 15/07/97	3,75%	3,60%	3,70%	3,50%	3,10%
MEDICALE RETRAITE PROFESSIONNELS 1 et 2	4,20%	4,20%	4,25%	4,15%	4,00%
MEDICALE RETRAITE 1 et 2	4,20%	4,20%	4,25%	4,15%	4,00%
MEDICALE HORIZON	3,55%	3,85%	3,90%	3,75%	3,55%
MADICALE HORIZON 2	3,55%	3,85%	3,90%	3,75%	3,55%
MEDICALE HORIZON MADELIN	4,20%	4,20%	4,25%	4,15%	4,00%
MEDICALE HORIZON MADELIN 2	4,20%	4,20%	4,25%	4,15%	4,00%
MEDICALE INVESTISSEMENT 1 et 2	4,30%	4,20%	4,25%	4,15%	3,90%
MEDICALE EPARGNE (PEP et non PEP)	3,70%	3,70%	3,80%	3,60%	3,20%
MEDICALE REVENUS	3,75%	3,60%	3,70%	3,50%	3,10%

4) ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2009 ET BUDGET 2010

a) Comptes de l'association

Le conseil d'administration en date du 26 mai 2009 a, conformément à l'article 6 des statuts, et afin de faire face aux frais de fonctionnement de l'Association, maintenu la cotisation à un montant de 1 € par nouvelles adhésions.

Au vue des 20 174 nouvelles adhésions enregistrées à fin 2009, l'association bénéficie ainsi de ressources propres à hauteur de 20 174,00 € (montant des cotisations) auxquelles il convient de soustraire le montant 260,00 € pour régularisation sur exercice précédent (écart remontant à 2007) ce qui porte le montant des ressources propres à 19 914,00 €.

A ce montant il convient de rajouter le montant du report à nouveau de l'exercice 2009 à hauteur de 45 281,10 €.

Les charges de l'exercice, d'un montant total de 13 179,78 €, se décomposent comme suit :

- travaux administratifs	8 252,40 €
- frais d'organisation de l'assemblée générale et du conseil d'administration	2 130,80 €
- frais de déplacement	138,60 €
- frais d'actualisation du site	837,20 €
- indemnités de présence	1 800,00 €
- frais bancaires	20,78 €

Le solde de trésorerie, au 31 décembre 2009, s'élève à 41 522,80 €.

Les comptes de l'Association font apparaître au 31 décembre 2009 un solde créditeur de 6 734,22 €.

b) Budget 2010

Ressources 2010 :

- Report à nouveau 2009	45 281,10 €
- Résultat 2009	6 734,22 €
Total des ressources 2010	50 015,32 €

POSTES	Budget prévisionnel 2009	Dépenses engagées 2009	Budget prévisionnel 2010
FRAIS ET INTERETS COMPTE BANCAIRES	50,00 €	20,78 €	50,00 €
ASSURANCE RCMS	0,00€	0,00€	3.000,00€ ^d
INDEMNITES ADMINISTRATEURS	2 000,00 €	1 800,00 €	2 250,00 €
FRAIS DE DEPLACEMENT	0,00 €	138,60 €	300,00 €
TRAVAUX ADMINISTRATIFS (juridiques, comptables)	8 000,00 €	8 252,40 €	10 000,00 €
FRAIS évolution site	450,00 €	837,20 €	900,00 €

ASSEMBLEE GENERALE (frais d'organisation + ESAT à compter de 2010)	1 500,00 €	1 312,00 €	2 000,00 €
CONSEIL D'ADMINISTRATION (frais d'organisation)	1 500,00 €	818,80 €	1 500,00 €
CONVOCAION Pris en charge par l'assureur	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES FRAIS DE FONCTIONNEMENT (Honoraire Avocat – renouvellement marque)	0,00 €	0,00 €	750,00 €
TOTAL	13 500,00 €	13 179,78 €	20 750,00 €

¹ Le montant de la cotisation de l'assurance RCMS est indiqué à titre indicatif, en attente du devis définitif.

5) RESSOURCES DE L'ASSOCIATION POUR 2011:

Le conseil d'administration a décidé, conformément à l'article 6 des statuts, et afin de faire face aux frais de fonctionnement de l'Association, de maintenir la cotisation à un montant de 1 € par nouvelles adhésions.

6) RAPPORT DES AVENANTS ET CONTRATS SIGNES EN 2009 PAR LE CONSEIL

Conformément à la possibilité offerte par les nouvelles dispositions réglementaires, l'assemblée générale a délégué, par décision en date du 24 septembre 2009, pour une durée maximum de dix-huit mois, le pouvoir au conseil de signer un ou plusieurs avenants aux contrats groupe souscrits, et ce dans les matières suivantes :

- adaptations des contrats directement liées à des modifications réglementaires ;
- ajout ou modification de supports dans les contrats en unités de compte ;
- augmentation de garantie et l'ajout d'options ;
- modification du seuil de versement,
- modification de date de revalorisation des cotisations et des prestations,
- modification des dates de conversion et de valorisation dans les contrats d'assurance vie multi-support,
- refonte du contrat de Prévoyance des Infirmier(e)s

Et plus généralement, toute modification de nature à apporter plus de clarté dans la définition ou la description des garanties dont bénéficient les adhérents

Les avenants et contrats signés en 2009 portaient essentiellement sur :

- Nouveau Contrat de Prévoyance des Infirmier(e)s

Ce nouveau contrat d'assurance, destiné à la couverture prévoyance des infirmiers, garantit :

- Le versement d'un revenu forfaitaire lorsque l'adhérent est médicalement reconnu en incapacité temporaire,
- Le versement d'une rente lorsque l'adhérent est médicalement reconnu en invalidité professionnelle permanente totale ou partielle,
- Le versement d'un capital « perte de profession » lorsque l'adhérent est médicalement reconnu dans l'impossibilité de reprendre son travail
- Le versement d'un capital décès lorsque l'adhérent est médicalement reconnu en perte totale et irréversible d'autonomie ou est décédé,

- Le versement d'une rente d'éducation ou de conjoint lors du décès de l'adhérent.

Ce contrat peut être souscrit dans le cadre fiscal prévu par la loi n°94-126 du 11 février 1994 relative à l'initiative et à l'entreprise individuelle (loi Madelin) ou non.

La signature de ce contrat a été autorisée par les conseils d'administration du 3 octobre 2008 et du 26 janvier 2009 et a été signé le 30 avril 2009.

- Refonte du contrat La Médicale Santé

La refonte du contrat, présentée au conseil d'administration du 26 mai 2009, a été différée.

Cependant, deux aménagements ont été effectués :

- nouvelle dénomination des 15 formules de garanties :

Anciennes dénominations	Nouvelles dénominations
Santé 1	Découverte
Santé 1 Renfort 200	Equilibre
Santé 1 Renfort 300	Confort
Santé 2	Sérénité
Santé 3	Prestige

Avec leur déclinaison sur les formules de garanties associées :

Santé 1 Dentaire Exclu	Découverte Dentaire Exclu
Santé 1 Pharmacie Exclue	Découverte Pharmacie Exclue
Santé 1 Renfort 400	Confort +
Santé 2 Dentaire Exclu	Sérénité Dentaire Exclu
Santé 2 Pharmacie Exclue	Sérénité Pharmacie Exclue
Santé 3 Dentaire Exclu	Prestige Dentaire Exclu
Santé 3 Pharmacie Exclue	Prestige Pharmacie Exclue
Spéciale Etudiants	Spéciale Jeunes

Maintien des appellations pour ces formules de garanties :

Risques Graves	Sans changement
Sécurité	Sans changement
Spéciale Médecins	Sans changement

- alignement du tarif des professions non médicales (pharmaciens, chirurgiens, dentistes et professions paramédicales) sur le tarif des médecins.

Ces modifications ont été autorisées par le conseil d'administration du 26 mai 2009 et l'avenant correspondant a pris effet le 1^{er} août 2009.

- Nouvelle offre Futurs Praticiens

Une nouvelle formule de garantie sur le contrat La Médicale Santé a été proposée aux Futurs Praticiens. En effet, la formule de garantie Equilibre (ancienne Santé 1 Renfort 200) vient

compléter l'offre destinée aux Futurs Praticiens. Celle-ci se compose désormais de la formule découverte (ancienne Santé 1) et de la formule Equilibre.

Cette modification a été autorisée par le conseil d'administration du 26 mai 2009 et l'avenant correspondant a pris effet le 1^{er} aout 2009.

▪ Ajout des supports sur les contrats Médicale Investissement 1 et 2

Un avenant aux contrats Médicale Investissement 1 et 2 a été mis en place en 2009. Il a pour objet de modifier les conditions générales de ces contrats afin de permettre l'ajout d'une nouvelle famille de support en unités de compte : les supports à fenêtre.

La signature de cet avenant a été autorisée par les conseils d'administration du 26 mai 2009 et a été signé le 29 mai 2009.

Au cours de l'année 2009 plusieurs nouveaux supports ont été proposés au sein des contrats Médicale Investissement 1 et 2. La liste complète de ces ajouts de supports figure dans le tableau récapitulatif des avenants.

▪ Revalorisation des capitaux décès

Un avenant ayant pour objet d'intégrer la revalorisation des capitaux décès à compter du premier anniversaire de la date du décès a été signé le 29 mai 2009 avec l'assureur PREDICA. Il concerne les contrats suivants :

- Médicale Investissement 1 et 2
- Médicale Horizon
- Medic Epargne 1 et 2
- Médicale Revenus
- Médiressources

Un tableau récapitulatif des avenants et contrats signés en 2009 est annexé au présent rapport.

Il est demandé à l'assemblée générale de renouveler la délégation dans les mêmes termes.

7) ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2009, le conseil d'administration s'est réuni le 26 janvier, le 26 mai et le 13 novembre 2009.

Les points abordés et le taux de présence sur chaque Conseil ont été les suivants :

	CA 26.01.09	CA 26.05.09	CA 13.11.09
Nombre de présents	3/3	3/3	3/4
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du procès verbal de la précédente réunion - Point sur l'activité - Taux de PAB - Modifications de contrats <i>(Nouveau contrat infirmier, condition d'acceptation de la garantie de certains sports dangereux et extension territoriale de l'activité de La</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'Administration ; - Arrêté des comptes annuels exercice 2008; - Ressources de l'association pour 2009; - Rapport des Avenants et contrats signés en 2008 par le Conseil ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 26 mai 2009 - Point sur l'activité - Modification de contrats <i>(rajout de support sur le contrat « Médicale Investissement » et « Médicale Investissement 2 »)</i> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan de l'Assemblée Générale

	CA 26.01.09	CA 26.05.09	CA 13.11.09
	<i>Médicale</i> - Assemblée Générale : <i>(validation du projet de résolution)</i> - Questions diverses	- Modifications futures sur contrats groupe ; <i>(Nouvelle offre complémentaire santé, Avenant aux contrats « Médicale Investissement » et « Médicale Investissement 2 », Ajout de nouveaux supports)</i> - Organisation de l'Assemblée Générale 24 septembre 2009; - Etude de candidature au conseil d'administration ; - Questions diverses.	2009 et convocation de l'Assemblée Générale 2010 - Etablissement du calendrier des points de rencontre 2010 - Questions diverses

Au titre de l'exercice 2009, le montant global des indemnités allouées aux administrateurs au titre de leur temps de présence s'élève à : 1 800 euros.

EXERCICE 2009**AVENANTS ET CONTRATS SIGNES****PAR LA MEDICALE VIE-PREVOYANCE**

DATE D'EFFET	PRODUIT	AVENANT SOUSCRIPTION	OBJET	CONSEIL ADMINISTRATION
12/02/2009	Médicale Investissement 1 et 2 (n° 644 et 654)	Avenant	Ajout de support Fonds à formule Oriance Vie	
01/05/2009	Assurance Prévoyance Infirmiers (n° 255)	Souscription	Produit destiné à la couverture prévoyance des infirmiers	26/01/2009
01/08/2009	La Médicale Santé	Avenant	Nouvelle Offre Complémentaire Santé	26/05/2009
01/08/2009	La Médicale Santé	Avenant	Nouvelle Offre Futurs Praticiens	26/05/2009
04/06/2009	Médicale Investissement 1 et 2 (n° 644 et 654)	Avenant	Ajout d'une nouvelle famille des supports en unité de compte	26/05/2009
05/06/2009	Médicale Investissement 1 et 2 (n° 644 et 654)	Avenant	Ajout de support Emission Obligataire – Obligation France Performance Juin 2009	26/05/2009
29/05/2009	Médicale Investissement 1 et 2 Médicale Horizon Médic Epargne 1 et 2 Médicale Revenus Médiressources	Avenant	Intégration de la revalorisation des capitaux décès à compter du premier anniversaire de la date du décès.	
30/09/2009	Médicale Investissement 1 et 2 (n° 644 et 654)	Avenant	Ajout de support Emission Obligataire – Oblig Select Automne 2009	
13/11/2009	Médicale Investissement 1 et 2 (n° 644 et 654)	Avenant	Ajout de support Sélection Rendement Exclusif	13/11/2009